



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambre régionale des comptes : un rapport très positif pour Saint-Germain-en-Laye.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a récemment fait l'objet d'un contrôle de la Chambre régionale des comptes, dans le cadre normal du contrôle par l'Etat de la gestion des collectivités territoriales. **Véritable audit comptable, financier et de gestion, ce rapport, excellent au regard des critères de rigueur, de technicité, et d'exigence des investigations menées par la Chambre régionale des comptes,** a été rendu public le 25 juin dernier.

Il ressort de cette enquête un rapport en **5 parties** qui aborde la fiabilité des comptes, la situation financière de la Ville, les opérations d'aménagement, le pilotage et l'intercommunalité.

Des démarches innovantes et des comptes fiables

Sur la **fiabilité des comptes**, le rapport qualifie l'approche analytique du budget par politiques publiques des dépenses et recettes réelles (éducation, espaces publics, petite enfance, culture, jeunesse et sports...) de «démarche innovante».

A l'analyse des lettres de cadrage adressées par le Maire aux élus et du débat d'orientation budgétaire, les «axes prioritaires sont bien mis en valeur : **maintien d'un niveau soutenu d'investissement, une programmation pluriannuelle d'investissement active, une fiscalité particulièrement faible** avec une politique d'abattement portée à son maximum, **une évolution tarifaire des services destinée à couvrir le plus largement possible leur prix coûtant, une maîtrise des charges incluant la modération de la masse salariale, et une attention portée au développement durable**». Il en ressort que ces politiques internes de gestion contribuent à la totale fiabilité des comptes.

Une situation financière enviable

Concernant la **situation financière de la ville**, il est relevé que «la situation de la commune apparaît enviable comparée à la moyenne de la strate au niveau national». **Le rapport met en évidence des ratios nettement inférieurs à la moyenne pour les dépenses courantes, la masse salariale, la pression fiscale et l'endettement, et des ratios supérieurs en termes de recettes, en dépit de la pression de l'État sur les collectivités, liée à la hausse rapide des péréquations et la baisse nette de la DGF** (dotation globale de fonctionnement). Il est également noté que «les cessions immobilières de biens inutilisés, sources importantes de produit, reflètent une démarche optimisée de gestion du patrimoine».

Une politique d'aménagement en régie valorisée, des contrôles de gestion à étendre et des structures intersyndicales à rationaliser

Au chapitre de l'**aménagement**, concernant la Lisière Pereire, **le rapport relève que le choix d'une gestion en régie de cette opération permet à la Ville, aménageur, de consolider un savoir-faire reconductible** lors d'opérations ultérieures.

Le chapitre «**pilotage**» fait l'objet de l'une des deux recommandations émises par la CRC. intersyndicales, dans une logique d'économie.



CONTACTS

Attachée de presse

Marie JOSQUIN-ADELINÉ
marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

Les procédures de pilotage sont instaurées depuis quelques mois sur certains projets, mais le process est à étendre. Le contrôle de gestion, mis en place de manière volontaire par la Ville, «pourrait également être étendu aux domaines de la gestion budgétaire et aux ressources humaines».

Enfin, le dernier chapitre concerne l'*intercommunalité*. Dans le cadre de la prochaine fusion intercommunale, la CRC préconise d'accorder une priorité à la rationalisation des structures

La Ville se félicite des conclusions très favorables de ce rapport, gages d'une gestion saine et optimisée des finances communales.

26/06
2015



CONTACTS

Attachée de presse

Marie JOSQUIN-ADELINÉ
marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83